DLP 11-10-96026339

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition
Cultures Spéciales

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION CENTRE

JotP

SUPPLEMENT N° 7 AU BULLETIN TECHNIQUE N° 5

23 MARS 1994

- EDITION CULTURES LEGUMIERES 4 -

FRAISE	**: Pucerons** : Les premières observations dans l'Indre et Loire.
	: Pourriture grise : Position des interventions à la floraison.
	: Oïdium : Surveillez attentivement la floraison.
Toutes Cultures	**: Mouche Mineuse** : Présent sur salade. Comment réaliser la lutte.
CHOU	**: Mouche du chou :** Vol des premiers adultes.
INFO FLASH	

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HAN - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 - © SRPV, 1994 Tout

FRAISE

Stade repères :

Sous abri, les variétés précoces (Gariguette) sont au stade E (boutons blancs et début floraison) dans le Loir et Cher et le Loiret.

Pucerons :

Les premiers pucerons sont **observés dans l'Indre et Loire**. Assurez la protection avec les spécialités proposées dans l'édition n° 3 du 9 mars 1994, en respectant le seuil de 2 à 5 pucerons par foliole sur 50 plantes.

Oïdium :

Les **interventions** sont réalisées **dès les tout premiers symptômes**. En conditions climatiques favorables, au stade H, il est important d'assurer la protection. Les interventions sont effectuées avec les produits du tableau suivant. En cas de forte attaque, 2 traitements sont réalisés à 3 jours d'intervalle en alternant les matières actives pour éradiquer la maladie.

Fraise : Traitement des parties aériennes
Oïdium

Spécialité	Dose par ha	Délai avant récolte
Anvil Liquide	0,6 l	3 jours
Nimrod	1 l	7 jours
Sabithane	0,5 l	3 jours
Systane 6 W	0,5 l	3 jours
Systane 12 E	0,5 l	3 jours
Topaze	0,5 l	7 jours

Pourriture grise :

Botrytis cinerea

La **bonne aération des tunnels** limite l'installation du champignon. La pourriture sur fruit est évitée en réalisant des **traitements préventifs dès le stade floraison** (stade E). La succession de 3 traitements anti-botrytis, début floraison , pleine floraison (stade F), à la chute des pétales (stade G et H) permet une bonne protection des fraiseraies. Le dernier traitement est essentiel. Ces interventions sont effectuées avec l'un des produits du tableau suivant. Evitez l'Euparène par température trop élevée (risques de brûlures). Préférez Scala et Sumico L dans les situations à fort risque de botrytis (2ème ou 3ème traitement).

Fraise : Traitement des parties aériennes
Pourriture grise

Spécialité	Dose	Délai avant récolte
Derosal liq	1 l/ha	non fixé ; supérieur à 3 jours.
Euparène	0,25 kg/hl	7 jours
Trimanoc DG	2,15 kg/ha	avant fruits verts.
Pelt 44 liq	3,1 l/ha	non fixé ; supérieur à 3 jours.
Ronilan	0,15 kg/hl	3 jours
Rovral	2 kg/ha	2 jours
Silbos DF	3,5 kg/ha	3 jours
Sumico L	2 l/ha	2 jours
Sumiclex	1,5 kg/ha	1,5 kg/ha
Scala	2 l/ha	3 jours

Toutes Cultures

La Mouche Mineuse :

Des adultes sont observés sur salades, sous petits tunnels à St Genouph (37)
La dépréciation marchande est occasionnée par les mines des larves de la mouche appartenant à 2 espèces :
☞ La mineuse serpentine américaine : *Liriomyza trifolii*,
☞ La mineuse sud américaine : *Liriomyza huidobrensis*.

P20

28 45 41 37 18 36

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79



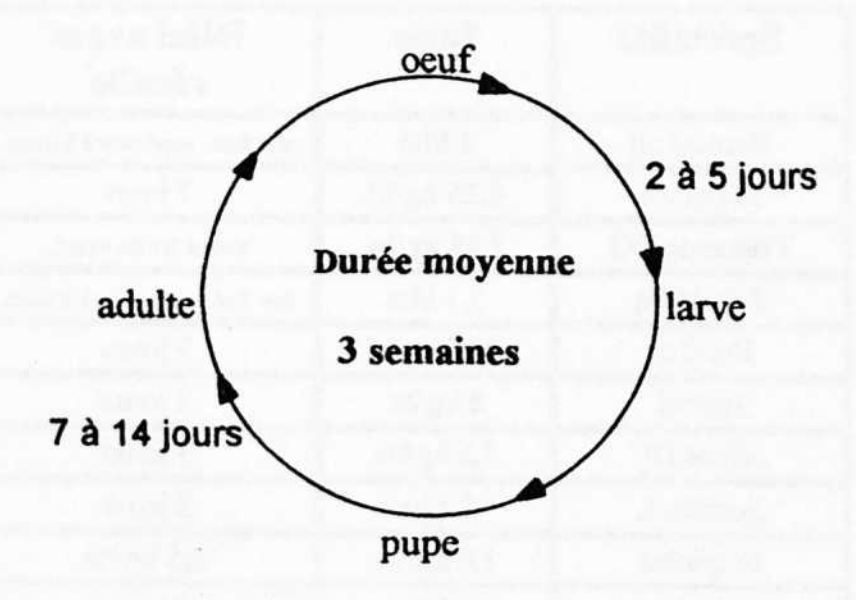
Les Plantes Hôtes :

La mouche mineuse attaque de nombreux végétaux cultivés ou non. Elle est **recensée sur 70 à 80 espèces** végétales en cultures maraîchères et florales. En absence d'un hôte cultivé, les plantes adventices sont d'excellentes plantes "relais" et forment de "vastes réservoirs" (bordures de chemin, de champs et de serre ; parcelles non cultivées, ...). Parmi les cultures maraîchères, l'infestation est observée sur les composées (laitue, batavia, mâche,...), céleri, épinard, betterave potagère, concombre, tomate, oignon, poireau, ail, ...

Les caractères distinctifs :

	Liriomyza huidobrensis	*Lirimyza trifolii*
Taille	2,1 à 2,5 mm	1,3 à 2,3 mm
Couleur	noir bleuté taché de jaune	noir grisâtre
Mines	suivent les nervures	non localisées aux nervures
Nymphose	à l'intérieur de la feuille	sur la feuille ou dans le sol
Pupes	accrochées à la feuille	sur la feuille ou dans le sol
Piqûres de nutrition	nombreuses et fréquentes	peu fréquentes
Présence	à l'extérieur et sous abri	généralement en cultures sous abri

Le cycle biologique :



La durée du cycle varie selon la température.

Les méthodes de lutte :

La lutte contre la mineuse est obligatoire sur l'ensemble du territoire conformément à l'arrêté du 4 avril 1990.

Les mesures prophylactiques sont à mettre en oeuvre impérativement avant toute lutte chimique par :

- la production de plants sains,

dans des structures propres (changement des paillages plastiques, désinfection des allées à l'eau de javel, ...)

dans une serre insectproof, si possible.

en disposant des panneaux jaunes englués à hauteur de la végétation et à proximité des ouvertures pour déceler les arrivées des adultes.

en contrôlant la qualité du plant au moment de la plantation, en éliminant toutes les plantes douteuses.

- la destruction des résidus de récoltes contaminées (enfouissement profond, sous une bâche plastique après les avoir pulvérisés avec un insecticide et un fongicide).

- le désherbage soigneux autour et dans les cultures.

- le chauffage à vide, 4 jours consécutifs, des serres contaminées ; le 5ème jour , une pulvérisation au dichlorvos éliminera les insectes présents.

Les mesures chimiques seront mises en place dès les 1ers vols de la mouche mineuse détectés par les panneaux jaunes ou dès l'observation des piqûres nutritionnelles et des pontes.

Les interventions sont réalisées très tôt dans les zones à risques :

- en pépinière, dès le stade 1 feuille et juste avant la commercialisation des plants,
- en production, dès la réception des plants ou 3 à 5 jours après plantation sur les plants sans protection à la sortie de la pépinière.

Cette protection est renouvelée tous les 15 jours en respectant les délais avant récolte

MOUCHE MINEUSE

traitement des parties aériennes

Spécialité	Culture	Dose	Délai avant récolte
Trigard 75 WP	Aubergine	0,4 kg/ha	7 jours
	Céleri	0,4 kg/ha	21 jours
	Concombre	0,4 kg/ha	7 jours
	Courgette	0,4 kg/ha	7 jours
	Melon	0,4 kg/ha	7 jours
	Laitue	0,4 kg/ha	21 jours
	Tomate	0,4 kg/ha	7 jours
Vertimec	Aubergine	1,2 l/ha	3 jours
	Poivron	1,2 l/ha	3 jours
	Tomate	0,05 l/hl	3 jours
	Cougette	0,05 l/hl	3 jours
	Melon	0,05 l/hl	3 jours
	Concombre	0,05 l/hl	3 jours

Ne pas utiliser le Vertimec plus de 2 fois de suite ou à moins de 7 jours d'intervalle.

Il **ne faut pas généraliser** les applications chimiques car elles détruisent les auxiliaires indigènes présents et limitent l'efficacité du contrôle naturel des populations de la mouche mineuse. Les mesures prophylactiques sont primordiales dans la lutte contre ce ravageur.

CHOU

Mouche du chou :

Les températures maxi du sol, 10 cm sous la surface du sol, atteignent 9 à 10° C. Elles dépassent le seuil de température de sortie des adultes, issus des pupes qui ont hiverné dans le sol. **Les premiers adultes sortent** de la cage d'élevage à Fleury les Aubrais. Avant la plantation des choux, un traitement sol est à réaliser avec l'un des produits proposés dans le tableau page suivante. Sur les cultures de navet, la protection est à effectuer dès le semis avec les spécialités du tableau suivant.

Chou : Traitement du sol
Mouche du chou

Spécialité	Dose par ha
Benfran	12 kg
Oncol 5 G	20 kg
Oncol S	12 kg
Elgemouche S	120 kg
Legusol 5 G	120 kg
Nexagan 40	15 l
Nexagan 5	120 kg
Nexagan EC 40	15 l
Curater	20 kg
Curater G1	100 kg
Curater V	20 kg
Delex	20 kg
Rampar	20 kg
Rampar 5 G	20 kg
Terenis	20 kg
Vilmorin Solinvil B	100 kg
Nombreuses spécilités à base de chlorvinphos (Birlane, Buclan, Psilatox...)	
Deltanet	20 kg
Carma	20 kg
Counter Plus	10 kg

Navet : Traitement du sol
Mouche du chou

Spécialité	Dose par ha
Birlane CE 40	15 l
Birlane G	60 kg
Birlane G 10 S	60 kg
Birlane G 5 S	120 kg

INFO FLASH

Ciboulette : Présence de botrytis.

Salade : Plusieurs cas d'anthracnose, en serre froide sur St Martin le Beau (37) et en plein champs et tunnel à St Genouph (37).

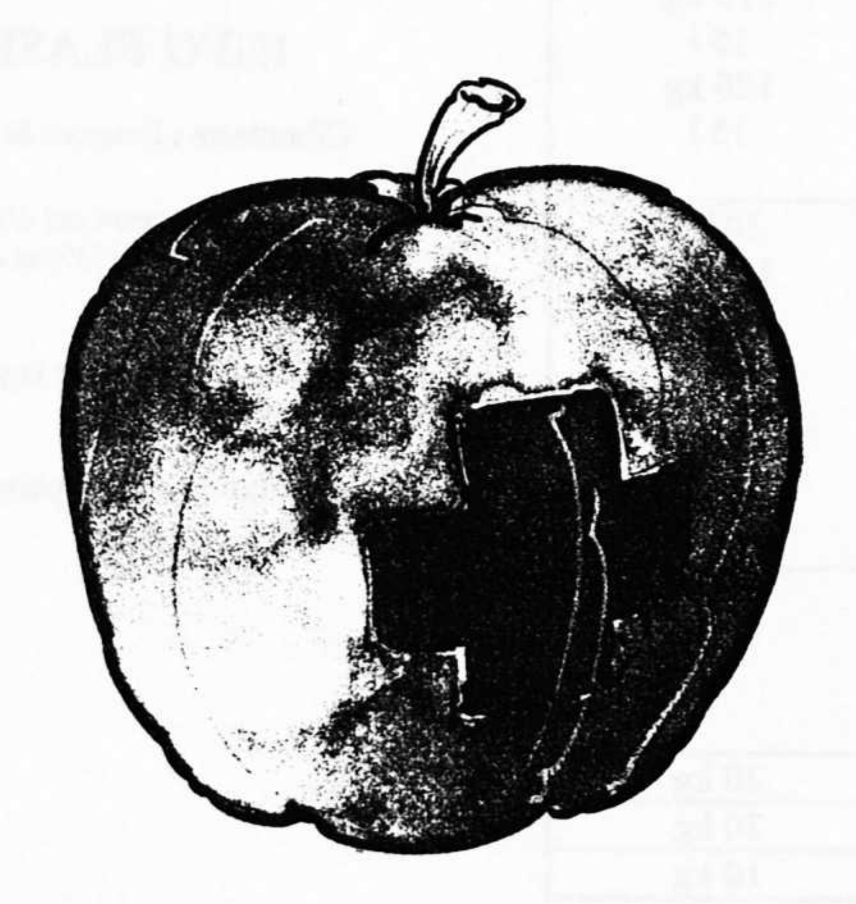
Limaces : Maintenir la protection dans les parcelles de fraise et d'oseille.

Ail : Les premières plantations sur Vierzon sont au stade 3 à 4 feuilles.

Edition Cultures Légumières 4
SRPV Centre 23 Mars 1994

P 21

La santé des cultures contribue à la santé des hommes



Respectons les doses et les délais avant récolte